

## **Manifestations prévues dans le cadre du bicentenaire de la naissance du canton de Vaud**

Préavis no 223

Lausanne, le 21 juin 2001

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

### **1. Objet du préavis**

La Municipalité entend marquer à sa manière la commémoration en 2003 de la naissance du canton de Vaud. Elle propose ainsi de soutenir un double projet: d'une part une importante exposition au Musée historique de Lausanne (MHL) sur *le canton de Vaud, pays d'émigration et d'immigration*<sup>1</sup>, d'autre part une série d'autres expositions et manifestations mises sur pied par l'association "Vivre ensemble 2003", en collaboration avec le Bureau lausannois des immigrés (BLI), la Chambre consultative des étrangers de Lausanne (CEEL) et le MHL. A cet effet, elle demande au Conseil communal l'octroi d'une subvention de fr. 150'000.-.

### **2. Rappel historique**

La naissance du canton de Vaud a été solennellement proclamée le 14 avril 1803. Elle est la conséquence de l'effondrement de la République helvétique à l'automne 1802 et de la proclamation de l'Acte de médiation imposé par Napoléon Bonaparte aux Suisses le 19 février 1803. Le canton du Léman – rebaptisé canton de Vaud – devient alors un Etat souverain et entre dans la Confédération suisse en même temps que Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, les Grisons et le Tessin. Il ne tardera pas à jouer un rôle de premier plan dans la construction de la Suisse moderne C'est donc avant tout un événement sur les plans cantonal et fédéral.

Cependant, le jeune Etat n'étant pas encore organisé, c'est à l'Hôtel de Ville de Lausanne, où se réunit pour la première fois le Grand Conseil, que cette proclamation a lieu. De même, la ville, autrefois déjà capitale épiscopale, a été au centre de la Révolution vaudoise de 1798. Elle devient alors la capitale officielle du jeune Etat, un choix qui influencera par la suite son développement de manière incontestable. Témoin son explosion démographique: alors que Lausanne ne compte que 10'000 habitants en 1803, elle représente un tiers de la population vaudoise un siècle plus tard (235'000 habitants en 1910).

Tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, les Vaudois commémorent l'anniversaire de 1803 avec une certaine ferveur, témoignant ainsi de leur attachement à leur nouvelle souveraineté. A Lausanne particulièrement, une cérémonie se déroule chaque année à la Cathédrale – "la grande église" – où les autorités se rendent "en procession et en costume". En 1903, le centenaire est également célébré avec faste. A cette occasion, le *Festival vaudois*, texte et musique d'Emile Jaques-Dalcroze, est créé à la place de Beaulieu, où l'actuel Palais des expositions n'était pas encore construit.

Outre les manifestations qui seront organisées à Lausanne par le canton en avril 2003, il apparaît donc justifié que la capitale apporte une contribution à ce bicentenaire.

---

<sup>1</sup> Titre de travail

### 3. Manifestations cantonales

Sur le plan cantonal, le Conseil d'Etat entend profiter de la commémoration du bicentenaire à la fois pour faire un travail de mémoire et repenser la formation citoyenne. Cette commémoration se déploiera en trois temps:

a) avant le 14 avril 2003: le canton entend rappeler les événements de 1803 de manière attractive, en diffusant des clips (la vie quotidienne en 1803, portraits de Vaudois d'autrefois et d'aujourd'hui, etc.) au cinéma et sur les canaux de tv locale, en publiant un roman historique, en impliquant les médias très tôt. Un site internet sera par ailleurs ouvert. En outre, le Conseil d'Etat souhaite saisir cette occasion pour stimuler la recherche historique;

b) 14 avril: la célébration sera à la fois une occasion de découvrir les cinq autres cantons qui, en 1803, sont entrés dans la Confédération (et qui représentent les quatre langues nationales), de s'ouvrir sur l'étranger en invitant les Vaudois exilés, enfin que la nouvelle Constitution soit présentée aux citoyens. Les initiatives décentralisées seront également soutenues financièrement;

c) après 2003: le Conseil d'Etat souhaite vivement que l'enseignement à la formation citoyenne trouve des chemins nouveaux, qui remplacent "l'instruction civique" souvent considérée comme ennuyeuse. Cette nouvelle approche fera l'objet d'un concours, mais il est d'ores et déjà prévu d'encourager, lors de votations populaires, des "votations blanches" dans les dernières années de l'école obligatoire.

La mise sur pied de la commémoration sera confiée d'une part à une fondation de droit privé et d'autre part à un chef de projet qui en dépendra. Un budget de fr. 4'000'000.- sur trois ans est prévu à cet effet.

### 4. La thématique lausannoise

La commémoration historique étant assurée par le canton, la Municipalité entend marquer cet anniversaire d'une autre manière. Comme elle l'a souligné dans sa réponse à l'interpellation Longchamp, elle souhaite donner la possibilité aux citoyens de mieux comprendre *l'identité actuelle* de ce canton. Or, un fait immédiat, incontournable s'impose à son sujet: Vaud compte actuellement 26% d'étrangers – 162'500 personnes réparties en 190 nationalités. Au niveau de la scolarité obligatoire, la proportion est encore plus élevée: les classes comptent 47% d'élèves étrangers (moyenne suisse: 35%). A Lausanne, les étrangers (décembre 2000) dépassent 32% – 39'955 personnes - et représente 151 nationalités. D'autres communes, comme Renens, accueillent un nombre d'étrangers encore plus important.

La présence des étrangers dans notre pays est donc un fait, et c'est aussi un thème d'actualité. Leur intégration a été récemment vivement débattue (naturalisations, droit de vote et d'éligibilité). La nouvelle constitution neuchâteloise vient de leur faire une plus grande place, Genève a refusé de justesse de leur donner des droits, enfin la Constituante vaudoise les a intégrés dans le projet de nouvelle Charte cantonale. D'un autre côté, malgré une forte présence en Suisse depuis plus d'un siècle, les étrangers suscitent parfois encore méfiance et réprobation. Heureusement, notre région a généralement échappé, au cours de ces dernières années, aux dérives xénophobes, voire racistes qu'ont connues d'autres cantons. Un tel anniversaire peut donc être l'occasion de renforcer la connaissance mutuelle entre les différentes composantes de notre société.

Un des objectifs du projet sera d'ailleurs de montrer qu'une communauté comme la nôtre constitue une entité mouvante, perpétuellement en mutation moléculaire : *tantôt amputée* par des émigrations, comme ce fut le cas au XIXe siècle, *tantôt enrichie* par des immigrations fort diverses. Songeons aux réfugiés huguenots français de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècles, aux artisans allemands du début du XIXe siècle, aux nationalistes exilés de Pologne, de Grèce ou d'Italie tout au long de ce même siècle, ou enfin aux vagues migratoires du XXe siècle, travailleurs saisonniers et annuels, italiens, espagnols, portugais, etc. jusqu'à l'immigration – le plus souvent clandestine – de pays plus lointains et aux requérants d'asile de ces toutes dernières années. Tous ces migrants – qu'ils s'installent et s'intègrent ou qu'ils ne fassent que

passer - ont marqué et continuent de marquer la société vaudoise de mille empreintes souvent imperceptibles, parfois très manifestes.

Que serait l'économie vaudoise sans l'impulsion décisive des réfugiés huguenots de l'Ancien Régime et du début du XIXe siècle ? Sait-on que les toutes premières caisses mutuelles et les premiers syndicats furent largement lancés à l'instigation d'artisans allemands ? Se rappelle-t-on que la révolution radicale de 1845 a subi quelque peu l'influence des socialistes allemands établis à Lausanne et dans le canton ? Plus près de nous, quel serait notre réseau routier ou de distribution d'énergie sans le travail massif des saisonniers des années 1950-60 ? A-t-on encore le souvenir de l'apport des immigrés aux chantiers de l'Exposition nationale de 1964 ? Dans notre quotidien, ne rencontrons-nous pas des noms d'origine allemande ou italienne - pour prendre les cas les plus fréquents - qui « cachent » aujourd'hui des familles parfaitement intégrées ? Cuisines et cultures d'ailleurs ne colorent-elles pas notre quotidien ? Bref, la diversité des apports étrangers enrichit le « mille-feuille social » de la ville comme du canton de façon évidente, modifiant la complexité de l'« identité » vaudoise.

Au travers des rapports interculturels qui se tissent (et s'opposent parfois !) de façon variée et diffuse dans les cours d'immeubles, dans les quartiers, sur les lieux de divertissement, dans le sport comme au travail, une épaisseur nouvelle de notre identité se constitue souterrainement. C'est un processus riche de potentialités, même si sa maturation est parfois source d'incompréhension, de manifestations d'intolérance, de xénophobie ou de racisme, nourries par les différences, les dérives mafieuses ou certaines formes de violence sociale. Autant d'aspects négatifs qui ne seront nullement mis sous le boisseau, mais franchement abordés dans le projet d'exposition. On le comprend : la dimension « étrangère » a parfaitement sa place dans la commémoration de la naissance du canton de Vaud, d'autant que les origines de notre souveraineté cantonale ont des racines historiques largement implantées dans le terreau politique de la France voisine...

## **5. "Vivre Ensemble 2003"**

C'est sur la base d'une telle réflexion que s'est constituée, en mars 2000, sur l'initiative du Musée historique de Lausanne, l'association "Vivre ensemble 2003", qui groupe aujourd'hui plus de 80 membres individuels et représentants d'associations et institutions travaillant dans le milieu des immigrés, comme "Appartenances", "La Fraternité - Centre social protestant", "Français en jeu", etc. Elle est présidée par M. Pierre Tillmanns, ancien municipal. C'est elle qui pilotera l'ensemble du projet de manière à en préserver la cohérence, veillera à sa coordination et en assumera la responsabilité financière, à l'exception de l'exposition prévue au Musée historique. Depuis sa création, l'association travaille en étroite collaboration avec le Bureau lausannois des immigrés (BLI) et la Chambre consultative des immigrés (CCEL).

## **6. Présentation générale du projet**

Le projet, intitulé "Vivre ensemble 2003", entend faire prendre conscience de ce double mouvement émigration/immigration qui a marqué la Suisse depuis longtemps, de l'enrichissement économique et culturel qu'il a apporté à la Suisse, depuis l'époque du refuge huguenot jusqu'à aujourd'hui. Il poursuit trois objectifs complémentaires:

- favoriser des échanges entre les communautés étrangères – on en compte plus de 160 dans la région lausannoise! – et la population lausannoise, ainsi que des contacts des différentes communautés entre elles;
- mettre en valeur les richesses et les compétences des communautés par différents projets, dont un travail de mémoire et d'enquête de longue haleine /quatorze mois) avec des partenaires immigrés et suisses, qui prendra place dans l'exposition du Musée historique;
- ouvrir un espace de dialogue par des expositions, rencontres, spectacles et fêtes, et avec des projets qui impliqueront immigrés et Suisses, notamment jeunes des quartiers et écoliers (théâtre, danse, musique et cinéma).

"Vivre ensemble 2003" se présentera comme un événement à double détente: tout d'abord l'exposition au Musée historique, lieu de la mémoire et creuset de la réflexion, ensuite d'autres expositions et des manifestations qui feront écho à la première, à Lausanne et ailleurs.

## 7. L'exposition du Musée historique

L'exposition au Musée historique est une sorte de point de référence. Elle mettra en scène *l'identité vaudoise en mutation* et fonctionnera à deux niveaux: le premier, événementiel, faisant appel aux sentiments, au vécu et aux sens du visiteur, et le second, plus didactique, intitulé "Pour en savoir plus..." qui fournira données historiques, sociologiques et clés de compréhension.

Elle comportera deux parties:

a) *la Suisse au 19<sup>ème</sup> siècle, pays d'émigration*: succédant aux centaines de milliers de mercenaires suisses des siècles précédents, dont l'apport financier fut considérable pour notre pays, des milliers d'émigrés s'exilent vers la Russie, le Brésil, la Californie pour fuir la misère, notamment lors des crises économiques et des famines de 1816/17 et 1846/47. Cette réalité d'une Suisse qui a toutes les caractéristiques d'un pays sous-développé, dont la population est contrainte à l'exil, semble aujourd'hui très peu connue du public.

b) *la Suisse du 20<sup>ème</sup> siècle, pays d'immigration*. Ce sera la partie la plus importante de l'exposition: immigrations ouvrières, d'abord italiennes, puis espagnoles, portugaises, enfin yougoslaves et turques, arrivée des réfugiés hongrois (1956), requérants d'asile vietnamiens et tamouls (1970, 1980), en provenance des Balkans (1990) enfin.

Face à ces différents flux, l'évolution de la politique d'asile et d'immigration suisse sera mise en évidence, mais aussi des réactions xénophobes et parfois racistes qu'a pu susciter cet afflux d'étrangers. On s'interrogera sur les réactions de désarroi suscitées par le choc des cultures, notamment les facettes auxquelles les Suisses sont peu habitués: l'utilisation de la violence, la force des clans familiaux, les valeurs de type mafia. L'objectif est de mettre en lumière les espoirs et les obstacles à l'"intégration" dans une société de plus en plus multiculturelle.

Dans la perspective de faire participer les communautés elles-mêmes à leur re-présentation, une partie de l'exposition sera basée sur un travail d'histoire et de mémoire, effectuée par des jeunes auprès de leurs aînés, récits de vie et de trajectoires, de récolte d'objets et de photos d'amateurs, de "ce qu'on a laissé derrière soi" quand on quitte son coin de pays pour émigrer.

## 8. Les autres expositions et manifestations

### 8.1. Les expositions

Sur le même thème de la migration, et en parallèle à l'exposition du Musée historique, d'autres expositions seront mises sur pied dans les institutions suivantes, dont voici la thématique:

- Musée de l'Elysée: photos d'archives, photos d'amateurs, mandats à des photographes pour des reportages sur des sujets liés à l'immigration;
- Archives de la Construction moderne: exposition sur la manière dont la Suisse a logé ses migrants / ce que ces migrants ont construit en Suisse et ce qu'ils ont fait construire chez eux, dans leur pays d'origine;
- Galerie du CHUV: portraits actuels des travailleurs du CHUV, où près de 70% du personnel est d'origine étrangère, confrontés aux images concernant leur vie d'avant l'immigration ou celle de leurs parents, tirées de leur album de famille;
- Musée romain de Vidy: réflexion sur la mondialisation à l'époque de Lousonna – échanges de marchandises et flux migratoires – et comparaison avec celle que nous vivons aujourd'hui;
- Musée de zoologie: migrations des espèces animales et des végétaux au cours de 200 dernières années;

- Cinémathèque suisse:

- a) festival des grands films classiques sur l'immigration (d'*America, America* d'Elia Kazan à *Die Schweizermacher* de Rolf Lyssy);
- b) présentation de vidéos ou DV "de terrain", militantes et socioculturelles suisses et européennes, sélectionnées par un assistant à la chaire de cinéma de l'UNIL. Diffusion de films réalisés par le groupe audiovisuel (voir ci-dessous).

### 8.2. L'image comme témoignage

Un aspect très original de l'événement mis sur pied par l'association "Vivre ensemble 2003", outre la participation la plus large des communautés étrangères, réside dans la constitution d'un groupe audiovisuel formé de personnes d'origine étrangère, encadrées par des professionnels, avec l'appui actif de Pôle Sud et de Climage. Enquêtes, portraits, clips, coups de gueule, reportages, interviews: le groupe agira sur sa propre initiative ou à la demande et constituera ainsi des modules de durée variable éclairant les différentes facettes de la société multiculturelle. Ces chroniques pourront être diffusées sur les canaux des télévisions régionales (TVRL, tv locale des différentes villes du canton). En outre, le groupe aura pour tâche de suivre également les manifestations qui se dérouleront pendant les mois de mai à novembre 2003.

### 8.3. Rencontres, spectacles et festivités

Enfin, l'association "Vivre ensemble 2003" entend organiser une série de manifestations pour marquer cette année du bicentenaire:

■ **une campagne de banquets**: s'inspirant librement des banquets patriotiques de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle (Rolle, banquet des Jordils à Lausanne), formidable lieu d'expression et d'échanges, l'association souhaite susciter l'organisation, entre 2001 et 2003, de "banquets" dans différentes villes du canton. Ces banquets, qui offriront une palette de plats gastronomiques et de musiques d'origine très variée, seraient l'occasion pour des gens de nationalités très diverses de se rencontrer et de signifier ainsi une volonté de vivre ensemble. Ils culmineront, au printemps 2003, dans un grand banquet populaire dans une rue de Lausanne, qui marquerait en même temps l'ouverture des expositions et le lancement des manifestations.

■ **des parcours citoyens**: des visites guidées en langues étrangères des expositions des différents musées seront organisées, ainsi que des parcours citoyens. Ces derniers permettront à des immigrés d'effectuer une visite guidée de la ville, de prendre connaissance de son histoire, de rencontrer des familles suisses et de découvrir des lieux associatifs. Cette initiative fonctionnera également dans le sens inverse: des groupes de Lausannois seront invités dans des familles étrangères, à visiter des lieux de communautés ou encore des centres d'hébergement pour requérants et des quartiers à forte proportion d'immigrés. Ces initiatives seront supervisées par un "historien public" français, familier de ces parcours des différentes villes et banlieues. La presse, la radio, la tv ou encore le groupe audiovisuel participeront à cette initiative.

■ **un grand festival**, qui mettra en valeur le *métissage* de manière originale, sera organisé dans un théâtre de la ville durant 3 semaines. Seront programmés des spectacles venant de quatre horizons différents:

- a) des compagnies (théâtre, cirque, artistes de rue, musique) engagées sur le terrain de l'immigration, de l'exclusion, des sans-papiers, qui en font leur source d'inspiration;
- b) des groupes musicaux (hip hop, rock) de l'agglomération lausannoise créés à l'occasion de "Vivre ensemble 2003", composés de jeunes suisses et immigrés, qui seront soutenus par l'association;
- c) des groupes de musique, de danse qui tentent le métissage en instaurant un dialogue avec des artistes d'une autre culture qu'eux. L'idée est ici d'éviter la simple juxtaposition de groupes folkloriques nationaux, quel que soit par ailleurs leur talent.
- d) l'association se propose elle-même de mettre sur pied deux projets:
  - + un cabaret-théâtre: placés sous la direction de deux professionnels du théâtre, une douzaine de comédiens(nes) suisses et issus de l'immigration prépareront, dans le cadre d'un atelier, une série de numéros écrits par eux;

+ une chorale: une vingtaine de chanteurs-ses, placés sous la direction d'un chef de chœur réputé, prépareront un concert mariant plusieurs répertoires (étranger, mais aussi suisse et vaudois). Outre leur participation au festival, ces deux groupes se produiront dans des salles de quartier, centres de loisirs, écoles et pourront monter une tournée à la demande.

## 9. Calendrier

Le planning de préparation et les manifestations devraient se dérouler selon le calendrier suivant:

Période	Contenu
Jusqu'à fin 2001	- Mise au point du contenu des expositions et de leur financement - Finalisation des projets d'animation dans la cité et dans la périphérie - Mise sur pied de l'équipe audiovisuelle
novembre 2001	- 1 <sup>ère</sup> exposition au Forum de l'Hôtel de Ville (collaboration CCEL)
Au cours de 2002	- Lancement de projets dans les classes, centres de loisirs, cabaret-théâtre, chœur, équipe sportive, parcours citoyens. - Au MHL, visites du musée dans plusieurs langues étrangères - Participation en discussion à la Fête de la Musique et à la Fête à Lausanne
novembre 2002	- 2 <sup>ème</sup> exposition au Forum de l'Hôtel de Ville (collaboration CCEL)
janvier/mai 2003	- Montage des expositions - Mise en place des animations - Publicité pour lancer les manifestations
printemps 2003	- Mise sur pied de parcours citoyens pour Suisses et étrangers: + circuit de découverte de la ville pour les étrangers + visites réciproques Suisses/ étrangers
avril/mai	Grand banquet citoyen et festif dans une rue de Lausanne
<b>13 ou 14 juin 2003</b>	<b>Lancement des manifestations lausannoises du bicentenaire</b> - Ouverture des expositions au Musée historique et dans les autres musées - Participation (probable) à la Fête de la Musique et à la Fête à Lausanne
mi-septembre 2003	- Organisation d'un grand festival musical dans un théâtre, avec probablement des manifestations décentralisées dans la périphérie
novembre 2003	3 <sup>e</sup> exposition au Forum de l'Hôtel de Ville (collaboration CCEL)
2 novembre	Fin de l'exposition au Musée historique
mi-décembre 2003	Fin des manifestations, bilan de l'opération et maintien éventuel de l'association "Vivre ensemble 2003" avec de nouveaux objectifs liés à la rencontre des différentes cultures.

## 10. Comité de soutien

Un comité de soutien au projet est en voie de constitution. Il comprendra des représentants des autorités fédérales et cantonales, de la Commune de Lausanne et de communes voisines intéressées par le projet, des autorités religieuses, de l'Université, de la vie associative de la région lausannoise, ainsi que les représentants diplomatiques d'Espagne, de France, du Portugal et d'Italie ainsi que d'autres pays.

## 11. Aspects financiers

Comme dit plus haut, l'association "Vivre ensemble 2003" assumera la responsabilité de la manifestation, sur le plan de la coordination et de la gestion, à l'exception de l'exposition du Musée historique, qui reste placée sous la direction des conservateurs. L'association, qui a déjà noué de nombreux contacts dans les milieux intéressés, à Lausanne et dans le canton, s'adjoindra l'aide, pour l'organisation concrète de la manifestation et sa promotion, de professionnels.

Le budget, tel qu'il est présenté ci-dessous, couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2001 à fin décembre 2003. Il comprend les frais généraux de toute l'opération, les frais d'animation (banquet de Lausanne, parcours citoyens, groupe audiovisuel, cachets du festival, mise sur pied du cabaret et de la chorale) ainsi que les coûts générés par la mise sur pied de l'exposition du MHL. Les autres musées et institutions qui se joindront au projet assureront leur propre budget. Les initiatives prises dans d'autres communes s'organiseront également de manière autonome.

La Municipalité entend soutenir l'organisation des manifestations décrites dans le présent préavis en accordant une subvention de fr. 150'000.- à l'association "Vivre ensemble 2003". Partagée à parts égales entre l'Administration générale (Service des affaires culturelles) et la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (Secrétariat général), cette subvention sera versée en deux tranches: fr. 70'000.- en 2002 et fr. 80'000.- en 2003.

<b>Budget (septembre 2001-décembre 2003)</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>1. Manifestations</b>		
<b>1a. Frais d'organisation</b>		
- Conception et coordination générale de la manifestation, réalisation de l'exposition Salaire et frais annexes des 2 commissaires concepteurs/organisateur (sept. 2001 – décembre 2003, soit 28 mois)	182'000.-	
- Réalisation d'une publication: + rédaction, droit sur les images + frais de graphisme et d'impression	30'000.- 25'000.-	
<b>Sous-total</b>	<b>237'000.-</b>	
<b>1b. Animations centrales</b>		
- Cachet des artistes et des troupes	150'000.-	
- Mandat encadrement théâtre (2 personnes)	40'000.-	
- Mandat organisation festival (2 personnes)	40'000.-	
- Mandat chef de chœur	20'000.-	
- Animations diverses, banquet, parcours citoyens, réserve	50'000.-	
- Mandat animation "Travail de mémoire" et "Parcours citoyens" (3 personnes)	50'000.-	
- Mandat mise sur pied banquet citoyen et cuisine des nations (1 personne)	20'000.-	
<b>Sous-total</b>	<b>370'000.-</b>	
<b>1c. Publicité</b>		
- Impression du matériel	25'000.-	
- Frais de graphisme	8'000.-	
- Location d'espaces affiches et médias	15'000.-	
<b>Sous-total</b>	<b>48'000.-</b>	
<b>2. L'image comme témoignage</b>		
Réalisation d'éléments de reportages (vidéos, photographies, enregistrements)		
- mandats d'encadrement 2 professionnels	50'000.-	
- location de matériel, frais de tirage, frais divers	150'000.-	
<b>Sous-total</b>	<b>200'000.-</b>	
<b>3. Exposition au Musée historique</b>		
- Scénographie (mandat de conception)	20'000.-	
- Voyages d'enquête (si étranger) et transport des pièces	20'000.-	
- Frais photographiques, droits	20'000.-	
- Frais de montage	50'000.-	
- Divers dispositifs techniques (sons, odeurs, vidéos, effets spéciaux, informatique: mandats et matériels)	100'000.-	
<b>Sous-total</b>	<b>210'000.-</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>1'065'000.-</b>	

<b>Budget (suite)</b>		
<b>Report charges</b>		<b>1'065'000.-</b>
<b>4. Financement</b>		
<b>4a. Recettes propres:</b>		
- Entrées au Festival		10'000.-
- Entrée au banquet		12'000.-
- Vente de la publication		5'000.-
<b>Sous-total</b>		<b>27'000.-</b>
<b>4b. Demandes en cours ou déjà accordées</b>	<b>Montants acquis au 1<sup>er</sup> juin 2001</b>	
- Etat de Vaud (au titre du bicentenaire)		100'000.-
- Ville de Lausanne (au titre du bicentenaire)		150'000.-
- Pro Helvetia	<b>40'000.-</b>	40'000.-
- Fondation Sandoz	<b>100'000.-</b>	100'000.-
- Loterie romande (soutien à la publication)	<b>40'000.-</b>	40'000.-
- Pour-cent culturel Migros	<b>20'000.-</b>	20'000.-
- Commission fédérale des étrangers (2 tranches)	<b>*40'000.-</b>	80'000.-
- Commission fédérale de lutte contre le racisme		100'000.-
- Musée historique de Lausanne	<b>90'000.-</b>	90'000.-
(sur les budgets ordinaires 2002, 2003)	<b>330'000.-</b>	
<b>Sous-total</b>		<b>720'000.-</b>
<b>4c. Demandes non encore déposées</b>		
A chercher:		318'000.-
<b>TOTAUX</b>		<b>1'065'000.-</b>

\* 1<sup>ère</sup> tranche

## 12. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre les décisions suivantes:

*Le Conseil communal de Lausanne*

vu le préavis no 223 du 21 juin 2001 ;

oui le rapport de la Commission nommée à cet effet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide:*

1. de prendre acte des manifestations qui seront organisées, à Lausanne, dans le contexte de la commémoration de la naissance du canton de Vaud;

2. de soutenir l'association "Vivre ensemble 2003", cheville ouvrière de cette organisation, en lui accordant une subvention de fr. 150'000.- à répartir de la manière suivante:

fr. 35'000.- à la rubrique 1400.365 du budget pour 2002 du Service des affaires culturelles;

fr. 35'000.- à la rubrique 6000.365 du budget pour 2002 du Secrétariat général de la Direction de la Sécurité sociale et de l'environnement;

fr. 40'000.- à la rubrique 1400.365 du budget pour 2003 du Service des affaires culturelles;

fr. 40'000.- à la rubrique 6000.365 du budget pour 2003 du Secrétariat général de la Direction de la Sécurité sociale et de l'environnement:

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire  
François Pasche